



MODALITES SEJOURS EN CLASSE TRANSPLANTEE 2018



➤ Bénéficiaires :

Les élèves dès l'âge de 5 ans jusqu'en classe de Terminale (Lycée) ayant participé à une classe transplantée organisée par leur établissement scolaire au cours de l'année 2018 (du 01/01/18 au 31/12/18).

➤ Nature des séjours :

Classes de mer, de neige, de découverte, culturelles, linguistiques.

➤ Montant de l'aide :

Entre 10 et 35 % de la participation financière versée par les parents, en fonction des ressources familiales. L'aide sera accordée pour 2 séjours au plus par année scolaire.

Aide maximum par séjour : 110€

Aide maximum par année scolaire : 160€

➤ Modalités pratiques :

A l'issue du séjour, vous devez :

1. Compléter l'imprimé Demande aide aux séjours en classe transplantée (voir au verso).
2. Faire remplir la partie de l'imprimé réservée à l'établissement scolaire **après le voyage (IMPERATIF)**,
3. Déposer ce document à votre SLVie ou à la CMCAS en y joignant (si ce n'est déjà fait) une copie de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016.

BAREME	
Inférieur à 7630 €	35 %
De 7631 à 11846 €	30 %
De 11847 à 15378 €	25 %
De 15379 à 17592 €	20 %
De 17593 à 24200 €	15 %
Supérieur à 24200 €	10 %

Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.



C.M.C.A.S.
metz

DEMANDE AIDE AUX SEJOURS EN CLASSE TRANSPLANTEE 2018



Cadre réservé à l'OD

OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tél. : Coefficient social 2016 :

SLVie : NIA (voir carte Activ') :

AYANT-DROIT

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... / ...

Réception des dossiers : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.

Cadre réservé à l'établissement scolaire

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Je soussigné(e).....

en qualité de certifie que l'enfant nommé ci dessus a participé à la classe

de mer de neige découverte culturelle linguistique qui s'est déroulée du ... / ... / ... au ... / ... / ...

à (lieu du séjour) département

La participation financière acquittée par les parents s'élève à €

(déduction faite des éventuelles aides extérieurs telles que : CAF, Commune, Département, etc.).

Signature du responsable :

Cachet de l'établissement scolaire :

Cadre réservé à la CMCAS

Vérfifié le : ... / ... / ...

Nom et prénom vérificateur :